



PREMIER MINISTRE

# Centre d'analyse stratégique

Travail - Emploi

■ Économie - Finances ■ Développement durable ■ Questions sociales

## Information presse

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse 260

### L'enseignement professionnel initial dans le supérieur

En 2005, la France s'est fixée pour objectif **l'obtention d'un diplôme du supérieur par 50 % d'une génération**. Il est alors primordial de se concentrer sur la réussite des bacheliers issus de la filière professionnelle. En effet, leur taux de poursuite dans le supérieur est encore faible (1 sur 4) et le taux d'échec reste élevé.

**Pourtant, 2/3 des étudiants du supérieur (1.5 million) sont inscrits dans des filières professionnelles. La moitié de ces étudiants étant inscrits à l'université**, le développement des filières professionnelles supérieures ne peut pas se faire sans elle.

Le Centre d'analyse stratégique formule **5 propositions** visant à **développer**, tout en la rationalisant, **l'offre de formations professionnelles** et à **adapter les modes de formation dans les filières générales pour une ouverture plus large de celles-ci à la professionnalisation**.

1. **Développer l'offre de formation professionnelle**, notamment à l'Université, et veiller à limiter, voire à réduire dans certains domaines, le nombre de spécialités.
2. **Rapprocher les universités des instances de la formation professionnelle** : permettre aux présidents d'Université d'être membres des CCREFP et à leur Conférence, la CPU, d'être membre du CNFPTLV.
3. **Permettre aux Universités de créer, à leur initiative, des diplômes nationaux de formation professionnelle**, sous réserve de l'accord du ministère et dans le cadre du contrat État-établissement.
4. **Développer l'apprentissage dans les formations générales à l'Université** : moduler les périodes de formation et celles de travail en entreprise durant le contrat d'apprentissage ; permettre aux étudiants d'effectuer la majorité de leur temps en entreprise (80 % au maximum) durant la dernière année d'un diplôme préparé en apprentissage ; accorder un label "période d'apprentissage" aux stages inférieurs à deux mois, si ceux-ci sont rémunérés, et les inclure en "équivalent temps plein" dans le calcul du seuil des apprentis.
5. Sous réserve de leur compatibilité avec le cursus de formation, **permettre de prendre en compte les périodes de travail étudiant (cumul emploi-étude, travail durant l'été, etc.) dans la validation des diplômes**, notamment comme périodes de stage.

Note d'analyse disponible [sur www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)  
(rubrique publications / Notes d'analyse)

#### Contacts Presse :

Jean-Michel Roullé - Tél : +33 (0)1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Jonathan Lorrillard - Tél : +33 (0)1 42 75 60 39 - [jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr](mailto:jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr)



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :**  
**"suivez-nous sur Twitter"**  **et "rejoignez-nous sur Facebook"** 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.